

BUREAU EXÉCUTIF : le 05 avril 2024

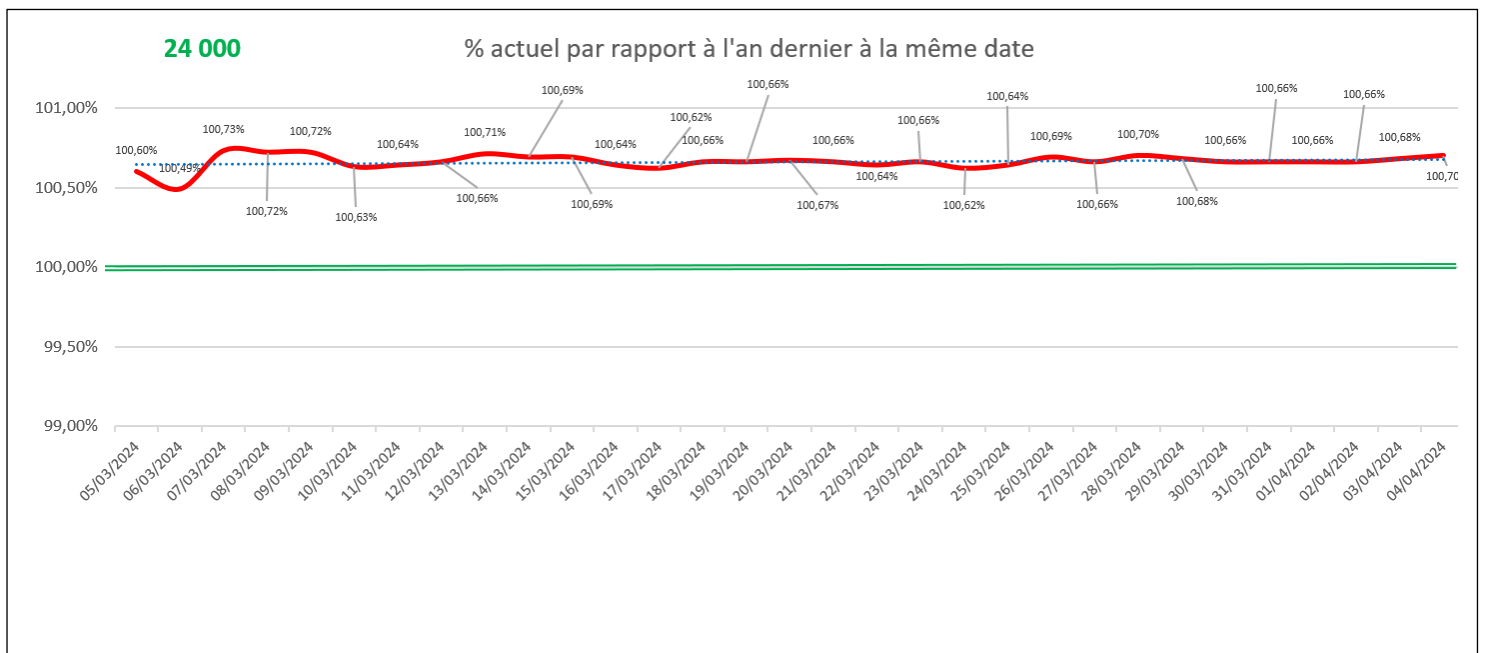
Présents :

Mesdames : Chantal DUPRAT(CD) – Elisabeth LAGIER (EL) – Bénédicte ROZE (BR)

Messieurs : André OLIVE (AOL) – Yves BELLANGER (YB) - Marc CONGRAS (MC) – Marc DELAY (MD) – Didier DONNETTE (DD) – Gérard LATERRASSE (GL) - Pierre OLIVE (POL) – Éric ALBERT (EA) – Alain CABANIOLS (AC)

Excusés : ALT Patricia - COURTADE Janine - Patrick SARRAT- Tidiane CORREA (convalescence)– Jocelyn PIAT, Vincent AUBIN et Jean MONNIER (stage ligue) – Sandrine VALETTE (problème connexion)

1- Statistiques



Nous constatons une légère augmentation (effet interclubs ?), avec toutefois un plateau de 0,6 à 0,7% d'augmentation.



7 Rue André Citroën, 31130 BALMA / Tél : 05.34.25.80.30

Courriel : secretariat@athle-occitanie.fr

Site internet : <http://athle-occitanie.fr/wp/>

Siret : 305 274 441 00024 – Code APE : 9312 Z

NOS PARTENAIRES



Si l'on considère la répartition par type de licences :

	2024																					
	BB	EA	PO	BE	MI	CA	JU	ES	SE	VE	Total											
50 - LIGUE OCCITANIE	614	-32	2 805	-295	2 380	-205	1 767	-193	1 862	37	1 286	55	756	96	569	-40	2 078	216	9 705	193	23 822	
009 - CD ATHLE ARIEGE	16	1	57	-16	45	2	34	-2	29	-5	23	-1	22	16	10	0	20	8	51	1	307	4
011 - CD ATHLE AUDE	32	-4	146	-20	127	-18	60	-45	64	20	69	13	27	-1	16	0	87	22	674	46	1 302	-27
012 - CD ATHLE AVEYRON	10	-5	107	4	106	5	79	-6	82	9	56	-7	40	10	24	0	83	4	372	-3	959	11
030 - CD ATHLE GARD	110	2	320	-37	262	-49	228	-21	217	3	165	24	70	-11	56	-14	196	-15	1 431	-93	3 055	-211
031 - CD ATHLE HAUTE-GARONNE	120	11	707	-67	636	-55	459	-29	485	23	329	-2	212	53	166	-4	668	62	2 136	119	5 918	111
032 - CD ATHLE GERS	3	-4	46	-32	68	-2	52	6	44	-12	24	-9	12	-3	5	-13	45	-5	245	-9	544	-83
034 - CD ATHLE HERAULT	161	14	585	-42	500	24	348	14	369	57	213	-13	135	10	131	-2	372	70	1 645	84	4 459	196
046 - CD ATHLE LOT	13	0	68	-32	50	-5	35	-8	50	3	27	-13	24	20	6	-3	58	11	452	20	763	-7
048 - CD ATHLE LOZERE	3	3	18	-17	37	-18	38	-33	67	2	31	7	14	1	9	-2	55	17	234	-10	506	-50
065 - CD ATHLE HAUTES PYRENEES	38	-17	138	-5	91	-39	88	-10	93	9	63	1	50	-11	43	-4	199	35	744	14	1 547	-27
066 - CD ATHLE PYRENEES-ORIENTALES	33	-11	131	-14	103	9	87	-16	91	20	78	14	54	16	40	7	112	-4	613	11	1 342	-8
081 - CD ATHLE TARN	61	-22	384	-2	287	-45	202	-29	193	0	151	-37	70	-3	40	-5	108	-2	853	-23	2 349	-94
082 - CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	14	0	98	-15	68	-14	57	-14	78	8	57	4	26	-1	23	0	75	13	275	50	771	31

Si nos licenciés Masters, Seniors ainsi que nos Minimes et Cadets sont en augmentation, nous ne pouvons que constater l'absence de renouvellement chez nos EA/PO/BE.

Les départements qui avaient pu sortir du lot, dans ces catégories, Haute-Garonne et Tarn, voient ces catégories en diminution. Le département de l'Aveyron est en légère croissance sur ces catégories, et l'Hérault connaît une progression des Poussins.

Nous devons en conséquence rester vigilants sur ces jeunes catégories, vivier de nos effectifs dans beaucoup de clubs.

2- Validation du PV du bureau exécutif du 19 mars 2024

Aucun ajout ni modification n'est demandé, le PV est donc adopté.

3- Préparation de l'Assemblée Générale de la Fédération

La délégation occitane sera composée de 14 des 16 délégués de club, auquel on ajoutera la Secrétaire Générale de la LAO et les quatre employés de la ligue, qui viendront en aide du personnel fédéral les vendredi 26 et samedi 27 avril 2024.

Ces personnes seront logées sur Albi.

PO demande que le co-voiturage soit d'actualité pour cette AG, sachant que l'émargement de présence débutera à 8h00 le samedi matin.

4- Validation des travaux de la CSO et de la commission Hors Stade

➤ Calendrier Hors Stade Hiver 2024/2025

Titre	Date	Propositions
1/4FINALE CROSS EST	26/01/25	CARCASSONNE
1/4FINALE CROSS OUEST	26/01/25	ALBI-USCA CAGNAC-LES-MINES

1/2FINALE CROSS LAO	09/02/25	RODEZ
FRANCE DE CROSS	1 et 2/03/2025	??

Aucun organisateur ne s'est manifesté concernant les CHAMPIONNATS DE CROSS EN RELAIS : Un appel complémentaire sera lancé pour les championnats LAO de relais de cross : la CSO LAO pense que la date la plus favorable est mi-décembre.

Le bureau exécutif accepte ce calendrier afin de pouvoir l'entériner lors du prochain Comité Directeur de ligue.

Remarques :

La 1/2Finale du 5KM pourrait être implantée à Narbonne le 29/9.

Le bureau exécutif missionne Pierre OLIVE pour demander l'avancement de cette organisation d'une semaine.

- Précisions concernant le calendrier printanier

Les interclubs avenir LAO prévus le 29/9/24 n'ayant aucun organisateur à cette date, le club de Blagnac est sollicité pour les organiser. En attente de décision du club.

Hors Séance : le club de Blagnac accepte d'organiser de nouveau cette compétition.

Les championnats LAO « Coupe de spécialités » sont implantés à Rodez le 6/10/24.

- La CSO propose un découpage par départements pour le challenge Equip'Athlé automnal :

Lieux	Clubs Autorisés
AUCH	09 ? – 32 - 65
CASTRES	12 - 81
LUNEL	30 – 34 - 48
PERPIGNAN	09 ? 11 – 34 - 66
TOULOUSE	31 – 46 - 82

Bénédicte Roze demande à ce que le règlement national soit respecté pour ce challenge et de bien vouloir corriger le règlement sur le livret.

Elle constate également que la règle des Juges pour les Interclubs a changé, puisqu'elle découvre dans le livret qu'un Jeune Juge Benjamin pourrait y être présent en Interclub Régional, ceci n'a jamais été discuté puisque le comité directeur avait seulement validé le niveau Minimes.

- Championnats Régionaux Masters :

La Commission Masters n'a pas trouvé d'organisateur pour ces championnats.

Il sera fait une demande aux départements de Haute-Garonne et Tarn pour essayer d'organiser ces championnats.

7- Commentaires sur les Pôles Espoirs et CRE

Le DTN veut modifier les structures d'entraînement.

Une orientation vers les Pré-bacs suite à la circulaire parue le 21 décembre 2023 est l'actuelle tendance qui devrait être mise en place en 2024/2025.

La circulaire décrit deux parcours d'approfondissement et de renforcement des pratiques sportives :

- Les sections scolaires (implantées en 1994)
- Les dispositifs sports-études nouvellement créés au profit des élèves manifestant des aptitudes sportives, dans la perspective d'excellence et d'accès au haut niveau.

Le territoire occitan va se retrouver déséquilibré :

- Pas de sections sportives sur Montpellier
- Région toulousaine : deux sections sportives.

La particularité des sections sportives, c'est qu'elles dépendent souvent d'un enseignant.

- **Blagnac** : l'actuelle professeure doit cesser son activité vis-à-vis de l'athlétisme, mais ne désire pas quitter son établissement. Des perspectives difficiles pour notre discipline.
- **Bellevue** : cette structure bénéficie d'un partenariat entre le lycée et le CREPS, et donc pas d'un enseignant proprement dit.

Ce dernier dispositif va nécessiter des entraîneurs diplômés.

REMARQUES CONCERNANT L'OCCITANIE :

Limites du système :

- Certainement que pour la rentrée 2024/2025 cela ne sera pas opérationnel : il devra y avoir des négociations avec les chefs d'établissements, certains établissements ne souhaitant pas ouvrir leur internat les week-end (ce qui est le cas à Montpellier).
- L'intégration en sports études est possible pour les sportifs listés ou pour certains athlètes détectés par les ETR à fort potentiel mais les non-listés seront intégrés à la structure dans une limite en nombre raisonnable.
- Plus aucun sportif Sénior1 ou plus, ne pourra intégrer un Pôle Espoirs (PE), uniquement les U23 U20 U18 et éventuellement U16. Les athlètes des listes élites/seniors/relève seront orientés vers les Pôles France.
- Plus aucun athlète qui ne s'entraîne pas sur la structure de façon permanente ne sera admis à s'inscrire sur le Pôle Espoir.
- Un seul coach de spécialité pourra être référencé et validé par discipline inscrite au Pôle Espoir (exception du demi-fond si cela est bien argumenté auprès de la DTN).

Que fait-on avec un Benjamin Robert par exemple s'il souhaite rester s'entraîner à Toulouse avec Sébastien GAMEL ?

Le DTN propose des conventions directement avec les CREPS pour ces cas de sportifs, la prise en charge étant fédérale.

- Aucun athlète ne pourra intégrer un Pôle Espoir, s'il ne s'entraîne pas avec un des entraîneurs référencés et validés par la DTN (pôle espoirs).
- Les entraîneurs validés par la DTN doivent être disponibles et présents sur la structure de façon permanente, ils doivent également posséder une carte PRO.
- Les CRE sont des structures régionales, et leur règlement dépend de la LAO.

Note : À la question où inscrire au mois de septembre de l'année N un athlète dont on sait qu'il sortira des listes au 1er Janvier N+1 ? CRE ou maintient en Pôle Espoir ? Question non élucidée par Patrick Ranvier.

André OLIVE indique que l'inscription sur le CRE permettra la meilleure adaptation en temps et en heure.

À FAIRE : Envisager une rencontre avec tous nos professionnels qui interviennent sur ces structures avant le mois de JUIN, autant à Toulouse que Montpellier.

8- Petit débrief sur l'AG de la LAO

Concernant les interventions :

- La représentante de la fédération a été appréciée pour la clarté et la connaissance du terrain. Elle a apporté des informations intéressantes, et a été très abordable durant toute sa prise de parole.
- Les interventions du Président, de la Secrétaire Générale et du Directeur de Ligue ont été complémentaires et non redondant comme les années précédentes. La qualité des interventions est notée.

Concernant les votes :

- Le moyen électronique (zapettes) permet de raccourcir de manière importante les votes. Reconduire les réservations pour l'Assemblée Générale de Novembre 2024.

Concernant les médaillés fédéraux honorés :

Marc DELAY pense qu'il faudrait inviter tous les médaillés, même ceux d'argent et de bronze. Cela permettrait de mettre en avant des personnes que nous connaissons moins bien, qui entrent dans le système de notre sport, et les inclure dans notre Assemblée Générale.

Alain CABANIOLS ne partage pas cet avis. Pour lui, il est convaincu qu'une AG de club, ou de CDA est plus adaptée pour mettre en avant ces personnes médaillées de bronze de la fédération, voire d'argent.

Concernant la commission de finances :

Nous avons bien noté que la commission a relevé les dépenses (chères) pour une nuit au CREPS, même il y a eu une maladresse dans le paiement effectué au niveau du CREPS (facture globalisant plusieurs actions différentes).

9- Questions diverses

√ Championnats de trail :

La société RAIDLIGHT a apporté son soutien lors du stage de trail : aide en matériel, en maillots et vestes.

Pour les remercier de leurs actions en notre faveur, et afin de pérenniser le partenariat avec cette société, Yves BELLANGER et Eric ALBERT proposent de mettre sur notre site leur logo.

√ Billets JO :

La Fédération lors du dernier Comité Directeur a fait savoir que nous devons communiquer les bénéficiaires des billets que la LAO avait achetés. La cession qui avait été retenue était la soirée du 1500m du décathlon.

√ Dernier PV fédéral :

Dans ces travaux, André GIRAUD a évoqué la Grande cause du sport National 2024.

Le Président a précisé les objectifs 2024 qui ont été définis lors du séminaire du Bureau fédéral d'octobre dernier :

- Réussir sportivement les J.O : « Tout a été mis en place pour cela » (AG)
- Se préparer à accueillir dans nos clubs un afflux supplémentaire de licenciés, autant au niveau national que local.
- 3 domaines ont été recensés dans les actions à mettre en place à la rentrée :
 - 1- **Epreuves populaires de courses et Marche** : mi-octobre ; 5 à 6 sites avec le soutien des partenaires privés.

Ces sites sont : Evry – Orléans – Grenoble – Strasbourg – Caen – **Toulouse – Montpellier** et Bordeaux en collaboration avec le Crédit Mutuel.

Nous sommes donc attendus sur 2 sites en Occitanie.

Il nous faudra réfléchir très précisément aux lieux d'implantation dans ces villes pour ces journées. Cela ne doit pas être une compétition mais revêtir un aspect développement et ludique.

- 2- **Implication au sein des quartiers sensibles** avec les clubs qui accepteront d'ouvrir leurs portes durant les JO.
- 3- Athlé-Santé-Entreprises avec le MEDEF et l'ANS

Fin de réunion : 22h30

Secrétaire générale LAO



Chantal DUPRAT

Président LAO



André OLIVE